



LA POSTE TIVOLI

RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE

FRIBOURG - FR

Maître de l'ouvrage
La Poste Suisse Immobilier
Viktoriastrasse 72
3030 Bern

Entreprise générale
Implenia Entreprise Générale SA
Avenue Baumettes 3
1020 Renens

Chef de projet :
Maurice Cochard

Conducteur des travaux :
Stefan Burkhalter

Architectes
Gilbert Longchamp SA
Route St-Nicolas-de-Flüe 22
1700 Fribourg

Responsable :
Michel Waeber

Ingénieurs civils
Devaud Monigatti & Associés SA
Route St-Nicolas-de-Flüe 16
1700 Fribourg

**Planification et étude
des façades**
BCS SA
Rue des Draïzes 3
2000 Neuchâtel

Bureaux techniques
Désamiantage :
Holinger SA
Parc scientifique sur
le Site de l'EPFL
1015 Lausanne 15
Holinger AG
Brunnmattstrasse 45
3007 Bern

Coordonnées
Avenue Tivoli 3
1700 Fribourg

Conception 2004

Réalisation 2005 - 2006



HISTORIQUE - SITUATION

Patrimoine urbain protégé. Edifié dans le courant des années 70, le bâtiment présente nombre de caractéristiques assez représentatives des modes de concevoir et de construire de cette époque.

Sa situation près du centre ville de Fribourg, en bordure des voies CFF, en fait une réalisation notable et une composante forte du tissu urbain qui caractérise le secteur de la gare. Ces aspects n'ont évidemment pas échappé aux responsables des "Biens Culturels" locaux et ont valu à cette réalisation particulière d'être placée sous protection.

Le respect de l'image, des volumétries, ainsi que les choix architectoniques initiaux se sont donc rapidement révélés comme des contraintes fortes, à intégrer impérativement dans le programme des interventions.

PROGRAMME

Composer avec des contraintes multiples et diverses. La Poste, propriétaire du bâtiment, souhaitait procéder à la mise à jour de l'enveloppe, indispensable après plus de trente ans, et par là-même, améliorer les conditions d'exploitation des volumes intérieurs, majoritairement loués à des tiers.

Photos

Les façades-rideaux, entièrement restaurées, présentent à nouveau les reflets moirés provoqués par les plaques en fonte d'aluminium utilisées pour parer les contrecœurs. Cette option peu courante méritait, de l'avis général, d'être maintenue.



S'agissant d'un bâtiment élevé (environ 40 m), développé sur 11 étages, rez-de-chaussée compris, et compte tenu de sa situation en milieu urbain, la planification des travaux - essentiellement circonscrits au traitement des façades - devait répondre à des conditions strictes, tant du point de vue opérationnel que de celui du planning, organisé par étapes.

S'ajoutent à ces études détaillées, l'appréhension correcte des questions touchant au défilage des structures protégées par amiante, ainsi qu'à l'élimination sécurisée de ce matériau dont la dangerosité est aujourd'hui prouvée et bien connue.

PROJET

Démontage en sécurité et restauration de l'existant. Si les façades-rideaux dont est doté l'immeuble participent clairement au caractère du bâtiment et constituent, par excellence, un élément représentatif des modes de construire en vogue dans les années soixante et septante, l'option prise à l'époque pour le parement des contrecœurs reste assez peu commune: réalisés en fonte d'aluminium, ces plaques rectangulaires apportaient aux façades un aspect moiré tout à fait particulier et ce détail, à juste titre jugé essentiel, se devait d'être maintenu, conformément à la demande des responsables des "Biens Culturels".

Avec les années, le matériau présentait une oxydation de surface à laquelle se mêlaient des salissures tenaces résultant de l'exposition à l'atmosphère urbaine et aux intempéries, atteintes notablement augmentées en raison de la proximité des voies ferrées. La solution adoptée consiste à un démontage/remontage après traitement industriel par bain d'acide.

La difficulté la plus marquante de l'opération consistait à assurer le désamiantage des colonnes verticales en profilés métalliques qui assurent à la fois la reprise des descentes de charges verticales et le support d'accrochage des façades-rideaux.

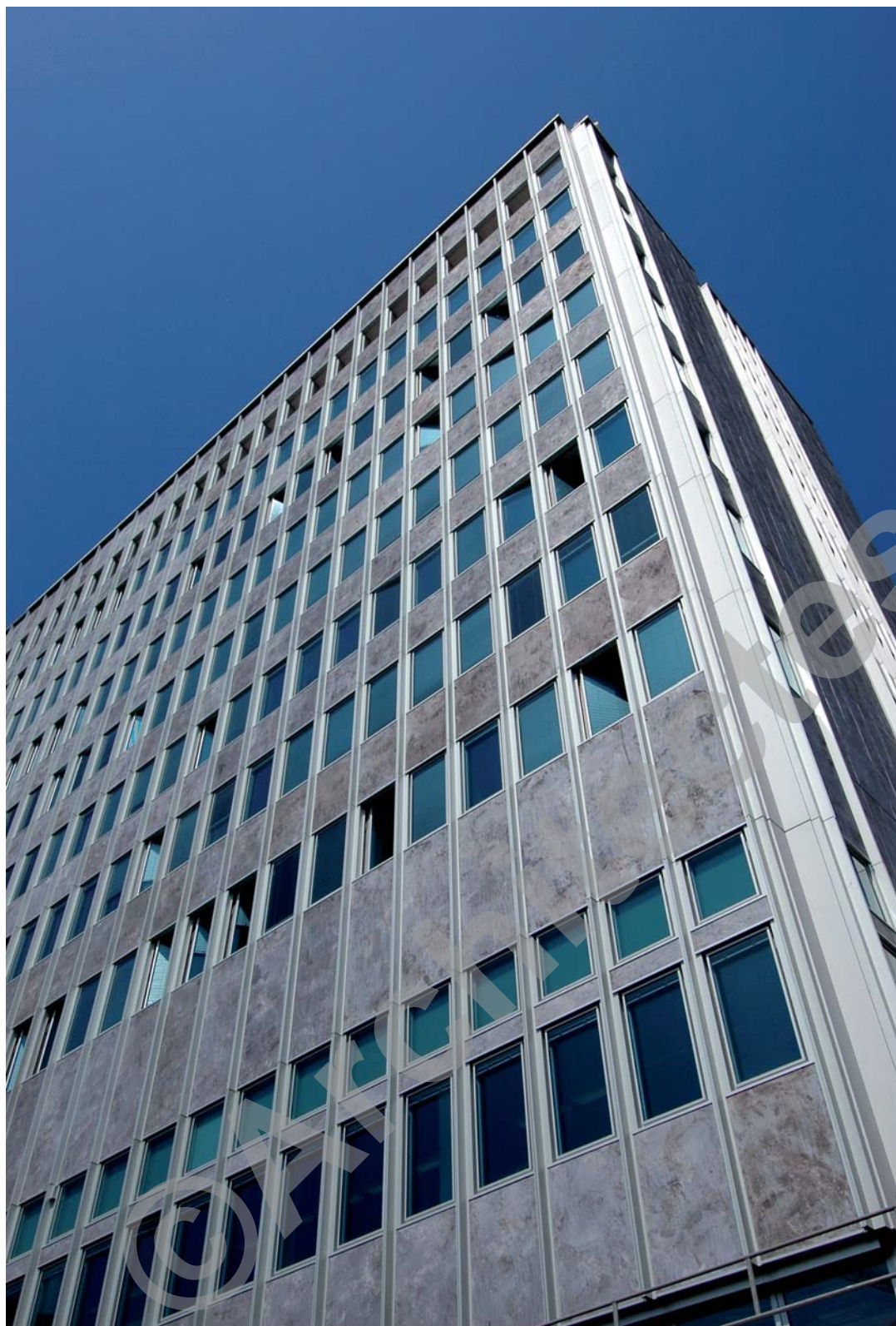




Ce travail devant s'effectuer au voisinage de locaux en exploitation, la solution adoptée a consisté à isoler les volumes intérieurs par construction d'une paroi en bois, provisoire et étanche. Un lai étanche étant disposé sur la face externe de l'échafaudage, le volume isolé ainsi créé pouvait être mis en dépression permanente, l'air aspiré étant filtré de façon à récupérer toutes les particules en suspension.

Le volume d'amiante, repris à intégralement, été traité en France dans une installation spéciale, par vitrification. La coordination a dû tenir compte des travaux induits, parmi lesquels, en particulier, le déplacement des tubes de chauffage et des canaux d'allège, ainsi que le défilage des faux-plafonds. Ils ont fait l'objet d'étapes successives, tout comme la réfection des isolations de structure.





ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Echafaudages

ROTH Echafaudages SA
1700 Fribourg

Rafraîchissement

Pierre CHUARD SA
1700 Fribourg

Décontamination façades

ARGE ACHERMANN SA
1400 Yverdon-les-Bains

Rafraîchissement

HERTLING Clima SA
1700 Fribourg

Façades

SOTTAS SA
1630 Bulle

Peinture

CLÉMENT Peinture SA
1700 Fribourg

Étanchéité - Isolation

GENEUX DANCET SA
1700 Fribourg

Faux plafonds

MONTAGE-MAINTENANCE SA
1024 Ecublens

Electricité

SEDELEC SA
1010 Lausanne